

Chambre des communes

Une voix: La campagne est terminée, Ed.

M. Broadbent: Par ailleurs, le président des États-Unis vient de renouveler un droit injuste sur les bardeaux de cèdre canadiens importés aux États-Unis. Ce droit, qui a provoqué des pertes d'emplois au Canada la première fois qu'il a été imposé, en provoquera d'autres s'il est maintenu.

Je dis qu'un débat d'urgence s'impose, monsieur le Président, parce que le discours du Trône prononcé depuis exclut précisément l'adoption de lois prévoyant un programme d'adaptation pour ceux qui sont mis à pied et exclut aussi précisément la création d'un comité pour mesurer l'impact de l'Accord de libre-échange. Je tiens compte aussi du contexte général, de l'intention avouée qu'a le gouvernement d'ajourner les Chambres pendant une longue période, peut-être jusqu'en mars prochain, dès que nous aurons terminé l'étude de la loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

Les travailleurs mis à pied ne peuvent pas attendre, monsieur le Président. Il y a une situation d'urgence qui réclame notre attention immédiate.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je remercie le député d'Oshawa de m'avoir prévenu longtemps d'avance de sa demande. Le député a donné beaucoup plus de détails dans son exposé écrit, que j'ai lu très attentivement, que dans son exposé oral.

Les questions que le député soulève ne manquent pas de gravité, mais il serait prématuré de la part de la présidence d'ordonner maintenant un débat d'urgence. Je répète que si les circonstances venaient à changer, je réexaminerais volontiers la question.

Les députés auront l'occasion de discuter des questions qui font l'objet de la demande.

Encore une fois, même si je reconnais que c'est une situation grave, je ne crois pas qu'elle m'autorise à ordonner un débat d'urgence.

Nous passons à l'ordre du jour.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PROPOSITION CONCERNANT LES HEURES DE SÉANCE

M. Gray (Windsor-Ouest): J'invoque le Règlement.

M. le Président: M. Lewis, appuyé par M. Mazankowski, propose—le député de Kamloops invoque le Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président . . .

M. le Président: Je crois qu'il convient que je donne la parole au député de Windsor-Ouest. Je pense qu'il était assez évident qu'il allait invoquer le Règlement pour le même motif.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Des voix: Le libre-échange, c'est une bonne chose pour Windsor, Herb.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le gouvernement nous a avisé d'une motion visant à suspendre, et ce de façon radicale, le Règlement de cette Chambre . . .

Des voix: C'est scandaleux!

M. Gray (Windsor-Ouest): La motion se résume ainsi: elle semble prévoir que la Chambre siégera sans interruption pendant une période indéfinie, sauf pour ce qui est du 26 décembre 1988, et que, en fait, elle n'ajournera pas le 21 décembre pour reprendre ses travaux au mois de janvier, contrairement à ce que prévoit le Règlement. La motion précise aussi que la Chambre n'ajournera pas à 18h, les lundi, mardi, mercredi et jeudi, mais siégera sans arrêt jusqu'à minuit ces jours-là.

Monsieur le Président, je signale que la motion ne dit pas que la Chambre siégera pendant ces heures-là pour étudier exclusivement le projet de loi visant à donner suite à l'accord commercial du gouvernement avec les États-Unis, mais que la Chambre abordera l'étude des «Ordres émanant du gouvernement». Autrement dit, l'étude de n'importe quelle question que le gouvernement inscrira au *Feuilleton*. Par conséquent, le gouvernement pourrait inscrire au *Feuilleton* toute mesure de son choix et se servir de cette motion pour la faire adopter.

Au troisième paragraphe de la motion, on dit que, pour la durée de la présente session ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, l'application des dispositions des articles 73(1) et (2) du Règlement relatives à l'étude en comité des projets de loi d'intérêt public sera suspendue, et que tous ces projets de loi feront l'objet d'un ordre de renvoi au comité plénier.